



GLOTTOPOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n°7 – janvier 2006

*Les Langues des Signes (LS) : recherches
sociolinguistiques et linguistiques*

SOMMAIRE

Richard Sabria : *Présentation*

Richard Sabria : *Sociolinguistique de la Langue des Signes Française*

Dominique Boutet, Brigitte Garcia : *Finalités et enjeux linguistiques d'une formalisation graphique de la Langue des signes Française (LSF)*

Annie Risler : *La simultanéité dans les signes processifs*

Ivani Fusellier-Souza : *Processus de création et de stabilisation lexicale en langues des signes (LS) à partir d'une approche sémiogénétique*

Agnès Millet : *Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la cohésion narrative en LSF*

Genevière Le Corre : *Regard sur les rapports intersémiotiques entre La Langue des Signes Française et le français*

Pierre Guitteny : *Langue, pidgin et identité*

Saskia Mugnier : *Le bilinguisme des enfants sourds : de quelques freins aux possibles moteurs*

Françoise Bonnal-Vergès : *Langue des Signes Française : des lexiques des XVIII^e et XIX^e siècles à la dictionnaire du XXI^e siècle*

LA SIMULTANEITE DANS LES SIGNES PROCESSIFS

Annie Risler

UMR SILEX, Université Lille3

La Langue des Signes Française (LSF) se déploie dans l'espace. La perspective proposée ici est de l'étudier en tant que construction spatiale et temporelle au moyen de signes, plutôt que comme une succession linéaire de signes. Dès lors, il ressort que les procédés morpho-syntaxiques reposent à la fois sur la disposition spatiale et sur la successivité. Dans ce cadre, les signes qui expriment les processus (faits ou actions) constituent une classe d'unités fondamentales dans la construction de l'espace de signation en tant qu'espace de représentation langagière signée. Les relations spatiales tracées ou les mouvements effectués évoquent les processus exprimés. A ce titre, ces signes sont iconiques, puisque l'espace ainsi construit est en relation avec l'agencement des éléments dans l'univers de référence¹. Cuxac (1996 et 2002), qui a été le premier à les décrire, les a appelés « structures de grande iconicité » (Transferts personnels, Transferts situationnels, Transferts de forme, Doubles transferts, Semi-transferts...). Sallandre² (2003) a approfondi la typologie de ces structures de grande iconicité en décrivant les niveaux de complexification possible. Cette classification tendait à considérer chaque structure comme une globalité, mais les travaux actuels vont plus dans le sens de leur décomposition en molécules d'iconicité.

Si on considère le signe verbal comme une unité, sa signification résulte de la combinaison simultanée de trois variables : une forme physique, un type de mouvement et des relations spatiales. Ces paramètres ont une valeur iconique qui s'intègre dans une construction syntaxique, liée à une représentation spatiale du sens.

Ainsi, dans le signe processif suivant : (1) : *il (un cheval) galope*³



Dans ce signe, on peut dégager au plan morphémique trois variables.

¹ Voir l'iconicité diagrammatique décrite par PEIRCE, 1978 : 149.

² M.-A. Sallandre, 2003.

³ La phrase notée en italique donnera une traduction très approximative du sens généré par le signe processif.

- Une forme physique : configuration des mains qui rappelle les pattes du cheval et le sol. Autrement dit, reprise anaphorique du déplacé par une reprise partielle de sa forme ; reprise anaphorique d'un repère du déplacement, par reprise formelles de sa frontière.

- Un type de mouvement : mouvement répété de la main dominante le long de l'avant-bras dominé. Autrement dit, trajectoire indiquant un déplacement le long d'un repère.

- Des relations spatiales : les mains sont placées très haut, sur le côté droit du signeur. Autrement dit, l'action est située en un sous-espace pertinisé, ou locus, qui correspondra à l'espace du pré du cheval. Ce locus pourra être regardé, pointé, ou recevoir des configurations manuelles anaphoriques du cheval.

La combinaison de ces trois variables morphémiques, dans la simultanéité du signe, construit une valeur particulière du prédicat processif. Elle repose sur la forme des différents articulateurs que sont : les mains, le buste, le regard et la mimique. De ce fait, toute variation de forme du signe processif correspond à une variation sémantique.

Il est ainsi possible de distinguer :

- un niveau articulatoire : main, buste, tête, regard ;
- un niveau morphémique : forme, type de mouvement, et espace ;
- un niveau syntaxique : combinaison des variables morphémiques ;
- un niveau sémantique : dans un rapport iconique avec les représentations cognitives.

Si le niveau syntaxique entretient bien une relation iconique avec le niveau sémantique, on ne peut absolument pas attribuer une valeur sémantique à tel ou tel paramètre articulatoire ou morphémique considéré isolément.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur la décomposition des signes processifs, en montrant que l'iconicité du signe permet de retrouver une formalisation archétypale de nature sémantico-cognitive. Nous appliquerons cette analyse en décomposition à l'ensemble des procès d'un texte narratif. Nous mettrons ainsi en évidence l'existence de procès simples, mais aussi de procès complexes dans lesquels on peut trouver plusieurs constructions concomitantes et dont l'analyse montre qu'il s'agit de l'expression simultanée de deux procès, ou d'un procès et une modalité énonciative.

Ainsi par exemple, dans (9) : *il regarde avec étonnement le cheval qui s'éloigne.*



Ce signe met en espace un premier procès à partir du mouvement de la main droite qui s'éloigne du buste et de la main gauche (le cheval s'éloigne de l'oiseau), ainsi qu'un second procès à partir du mouvement du visage et du regard du signeur qui suit la main droite (l'oiseau le regarde avec surprise).

Nous reviendrons alors dans un deuxième temps sur la simultanéité. Nous montrerons comment simultanéité et successivité, les deux composantes de la syntaxe, se combinent pour former des structures syntaxiques complexes.

Les textes sur lesquels nous travaillons sont extraits d'un corpus de langue des signes française appelé corpus LS-Colin. C'est le fruit d'un travail de recherche interdisciplinaire (linguistique, informatique, traitement d'images) mené entre 2000 et 2002, financé par le ministère de la recherche dans le cadre d'un projet Langage et Cognition. Il rassemble des

textes d'une douzaine de locuteurs reconnus comme des bons signeurs par la communauté, habitués à être filmés. Les textes sont des productions de discours spontanés de plusieurs types : récit d'histoire à partir d'images, récit de vie, commentaire d'actualité, recette de cuisine. Les locuteurs ont été filmés par trois caméras (plan moyen, gros plan sur le visage, et caméra au-dessus), après un temps de préparation, en s'adressant à d'autres sourds présents à côté de la caméra.

Nous avons retenu pour cette étude un texte narratif (ANT-CHEV1)⁴. L'histoire en deux mots : *Un cheval qui s'ennuyait dans son pré va essayer de sauter par dessus la barrière pour rejoindre une vache dans le pré voisin. Malheureusement, il heurte la barrière et se blesse à la patte. Un oiseau témoin de la scène part chercher une trousse de secours, qu'il apporte à la vache qui soignera la patte de l'infortuné cheval.*

1. Compositionnalité des signes processifs

1.1. Des signes qui construisent un espace syntaxique

Tous les signes que l'on peut isoler à partir d'un découpage séquentiel ne sont pas de même nature. On peut opposer des signes nominaux et des signes relateurs⁵. Dans les signes nominaux, le mouvement associe une configuration manuelle et un support (spatial neutre, manuel ou corporel) pour évoquer une icône en relation directe ou métaphorique avec le signifié. Ces signes ont pour fonction de créer une référence. Les signes relateurs ont pour fonction de mettre en espace les relations syntaxiques. Ils se caractérisent avant tout par un mouvement qui construit un espace relationnel ou espace syntaxique. Un même signe pouvant avoir des emplois nominaux et relateurs, il est utile de faire appel à la notion de signe lexical : ce sont les signes hors discours, simples unités du dictionnaire. Les différentes catégories de signes lexicaux renvoient à des catégories conceptuelles (types d'entités, de mouvements, de notions temporelles ou spatiales...). Quant un signe lexical a un emploi nominal, il est réalisé de manière neutre, non spatialisée. S'il est employé en tant que relateur, on en modifie les paramètres spatiaux pour donner un sens syntaxique au tracé spatial réalisé⁶. La direction du regard est un élément déterminant dans le statut du signe : un signe nominal est réalisé en regardant son interlocuteur, alors que la construction d'espace réalisée par le signe relateur est supportée ou anticipée par un regard porté sur l'espace de signation pendant tout ou partie du signe.

Exemple : Le signe lexical de [SOLEIL] est décrit classiquement par le mouvement d'une main par rapport au corps (iconiquement motivé comme « lumière au-dessus de la tête »). Le corps est appréhendé comme support d'une mise en saillance d'un trait particulier, plutôt que corps d'un individu spécifique. Ce signe peut apparaître dans un texte avec un statut nominal, mais il peut aussi avoir un statut de signe relateur si le signeur incarne l'un des protagonistes de l'histoire qu'il raconte⁷ et si le signe [soleil] est réalisé avec un mouvement lent et amplifié qui met l'accent sur l'action en train de s'effectuer, dans un rapport de localisation avec le corps du signeur en tant que corps d'un individu spécifique.

Ce signe n'est donc plus réalisé de manière conventionnelle, il est inséré dans un référentiel spatio-temporel et indique simultanément un rapport de localisation et un

⁴ Les photos d'illustration sont extraites de ce corpus.

⁵ Ces appellations font référence aux travaux de Langacker, 1987.

⁶ Les signes lexicaux le plus concernés par cet emploi nominal ou prédicatif sont les signes d'entités. Nombre d'entre eux ayant une origine motivée liée à une action, ou une mise en relation spatiale, on peut considérer qu'il s'agit alors de remettre en avant l'iconicité du signe.

⁷ Ce qui se marque par un engagement du buste, et le regard porté sur l'espace de signation mais plus uniquement sur l'interlocuteur.

changement d'état dans la durée. C'est un signe relateur, constructeur d'un espace relationnel puisque les différents points de l'espace participent à une construction syntaxique.

Les différentes composantes physiques (les mains, le buste, le regard, le visage) peuvent toutes être mises en mouvement. Dès lors, tout mouvement relationnel hors espace neutre⁸ doit évoquer un signe relateur, que ce mouvement affecte une ou deux mains, le haut du corps, ou qu'il s'agisse d'un regard porté en un point d'espace particulier. Parmi les relateurs il convient de distinguer des qualificateurs formels, des signes processifs et des pointages, qui ont chacun une fonction spécifique dans la construction d'espace de signation : les pointages, pour exprimer des repérages spatiaux, les qualificateurs pour délimiter des espaces, et les signes processifs pour exprimer des changements temporels.

Notre hypothèse de base (défendue dans Risler-Lejeune, 2004) est que les signes processifs portent la trace des représentations langagières qui les sous-tendent. Il y a un rapport d'iconicité diagrammatique entre le mouvement et la forme des signes processifs et les schèmes prédicatifs qu'ils encodent. La relation iconique se situe entre le tracé des signes relateurs et l'archétype prédicatif sous-jacent. Il ne s'agit pas de la représentation d'une scène par des gestes, mais d'un encodage gestuel des composantes spatio-temporelles d'une représentation langagière, donc d'une syntaxe gestuelle spatiale.

Ainsi, on peut mettre en perspective le schéma syntaxique spatialement construit par le mouvement du signe processif avec le sens de l'énoncé produit, tel qu'il est formalisé par les représentations de niveau cognitif.

Il y aurait donc une relation directe entre les niveaux sémantiques et formels, qui nous invitent à analyser les unités de la langue des signes selon une terminologie qui emprunte aux archétypes cognitifs en mettant en relation la forme et une valeur schématique.

1.2. La grammaire applicative et cognitive

Toute modification de la forme du signe relateur correspond à des différences de sens, que nous voulons pouvoir expliciter. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers une typologie des procès dérivée des composantes spatiales des archétypes cognitivo-sémantiques : opérateurs et relateurs spatiaux tels qu'ils sont décrits dans la Grammaire Applicative et Cognitive (modèle développé par J.-P. Desclés, 1990). Nous avons cherché à mettre en perspective les formalisations des archétypes prédicatifs proposés par la GA&C avec le tracé diagrammatique des signes processifs en LSF.

Ce modèle envisage une architecture en 3 niveaux d'analyse du cognitif au linguistique

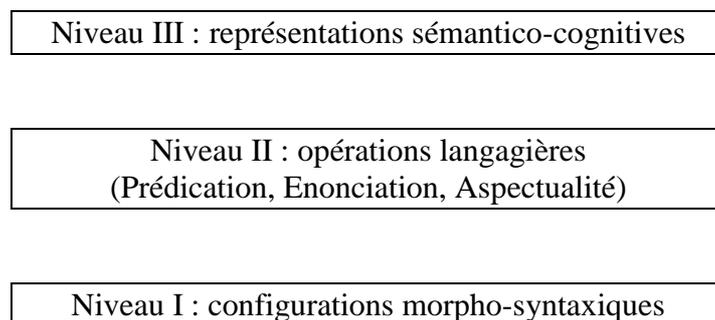


Figure 1 : Architecture de la GA&C (grammaire applicative et cognitive) (Desclés, 1990)

Cette architecture insiste sur le fait que chaque langue construit ses propres représentations sémantico-cognitives. Une situation unique va donner lieu en langue, selon les contextes et

⁸ Nous appelons espace neutre la portion d'espace située devant le signeur, à hauteur du buste.

selon l'angle de vue retenu, à un grand nombre d'énoncés (niveau I) dont la forme dépend des représentations sémantico-cognitives appliquées à la situation (niveau III) et des choix énonciatifs et prédicatifs (niveau II).

Le niveau III fait intervenir des primitives de repérage (REP), de détermination topologique, de mouvement spatial (MOUV), de changement (CHANG) et de contrôle (FAIRE et CONTR). Et c'est là que se trouve le lien avec les langues des signes, puisque le canal gestuel met justement en avant le mouvement, le changement, les repérages et le contrôle. Le niveau II fait aussi intervenir des concepts spatiaux, comme l'orientation de la relation prédicative, et la position de l'énonciateur par rapport à son énoncé. Ces notions sont aussi nécessaires pour analyser la place du signeur dans l'espace signé⁹. En accord avec ce cadre théorique, nous parlerons de « procès » au niveau I, de « signes processifs », ou signes relateurs qui expriment des processus au niveau III et de « prédicats » en faisant référence à la fonction prédicative de ces signes au niveau II.

1.3. Les paramètres supports de l'iconicité

Le tracé du signe verbal, par ses composantes de mouvement et de configuration, renvoie de façon explicite aux schématisations du niveau III proposées par la GA&C.

- Les pointages correspondent à l'archi-relateur de repérage.
- Le mouvement du signe processif l'associe à l'une des deux grandes classes de relateurs puisque ce sera soit un déplacement (MOUVT) soit un mouvement interne (CHANGT).
- Les opérateurs topologiques se retrouvent dans les composantes physiques du mouvement : par les formes manuelles et corporelles anaphoriques¹⁰, ainsi que par les arrangements spatiaux réalisés entre les mains et selon certains emplacements ou des locus. On distinguera un mouvement effectué relativement à une entité de type frontière – reprise par une main fixe – et un mouvement effectué relativement à un lieu – non repris par une forme manuelle mais seulement par un locus.

L'insertion du tracé du signe relateur dans l'espace de signation dépend elle des opérations du niveau II : choix énonciatifs qui déterminent la place que prend l'énonciateur, autrement dit valeur anaphorique ou non du buste, et orientation de la relation prédicative, dans la direction du mouvement.

Pour décomposer les signes processifs, il est donc primordial d'identifier la valeur référentielle des mains et du buste, tout en précisant si les mains sont liées au buste ou ont une valeur propre, indépendante. Nous allons l'illustrer par quelques exemples.

⁹ Pour un développement de ce parallèle entre GA&C et analyse de la LSF, on pourra se reporter à Risler-Lejeune, 2004

¹⁰ Dans les procès, la forme des mains n'est pas conforme à celle du signe lexical (ou neutre) mais encode formellement une caractéristique formelle d'une entité concernée par le processus. Par exemple, la configuration des mains dans le signe qui exprime l'action de marcher dépend de l'être qui marche : homme, chien, éléphant, souris...Le signe de cette entité aura été effectué antérieurement (anaphore) ou le sera postérieurement (cataphore). Ces formes manuelles (ou corporelles) assument une fonction de type pronominale à l'intérieur du signe de procès.

(1) *Il galope* : mouvement de la main dominante par rapport à la main dominée.



Dans l'exemple (1) les mains ont des configurations anaphoriques, qui renvoient aux constituants de l'action : le cheval et le sol (1). Le mouvement appliqué à la main mobile rappelle le mouvement des pattes d'un cheval au galop. Les mains ne sont pas devant le signeur (espace neutre), mais au contraire elles sont placées très haut, sur le côté, l'emplacement est lui-même signifiant, d'autant plus qu'il est regardé par le signeur.

(2) *Il galope* : mouvement de tout le haut du corps, avec balancement des bras d'un côté puis de l'autre.



En (2) les mains renvoient aux pattes du cheval. Ici apparaît le paramètre de l'implication du buste, puisque à la différence de (1), où le mouvement du signe n'engage que les mains, en (2) il mobilise l'ensemble du buste et des bras, tout le haut du corps renvoyant anaphoriquement en bloc au protagoniste en action.

(3) *Il se rapproche de la barrière* : mouvement saccadé des mains en direction du corps.



En (3), le buste du signeur renvoie aussi au protagoniste de l'action, mais pas ses mains, dont la configuration rappelle la forme de la barrière. Ce sont les mains qui sont en mouvement, et le regard se porte dans l'espace situé au-delà des mains.

(4) *Il galope encore et encore* : mouvement de la main droite dans l'espace.



En (4) le buste du signeur n'est pas en mouvement particulièrement, mais il réfère au corps du cheval, tout comme sa main gauche. Cependant que sa main droite réfère au cheval également, mais pas en tant que partie du corps. On a donc une double expression du même actant, repris à la fois par le buste et par une main, et sous une autre forme par la main dominante en mouvement dans un espace particulier.

(5) *Il regarde le cheval* : position de mains l'une sur l'autre, orientation de la main et du visage vers un sous-espace.



On retrouve en (5) le buste qui réfère à l'oiseau qui regarde dans une certaine direction, et les mains qui renvoient à l'oiseau posé sur la barrière, tourné vers le même point. L'oiseau est donc aussi repris ici sous deux formes différentes indépendantes.

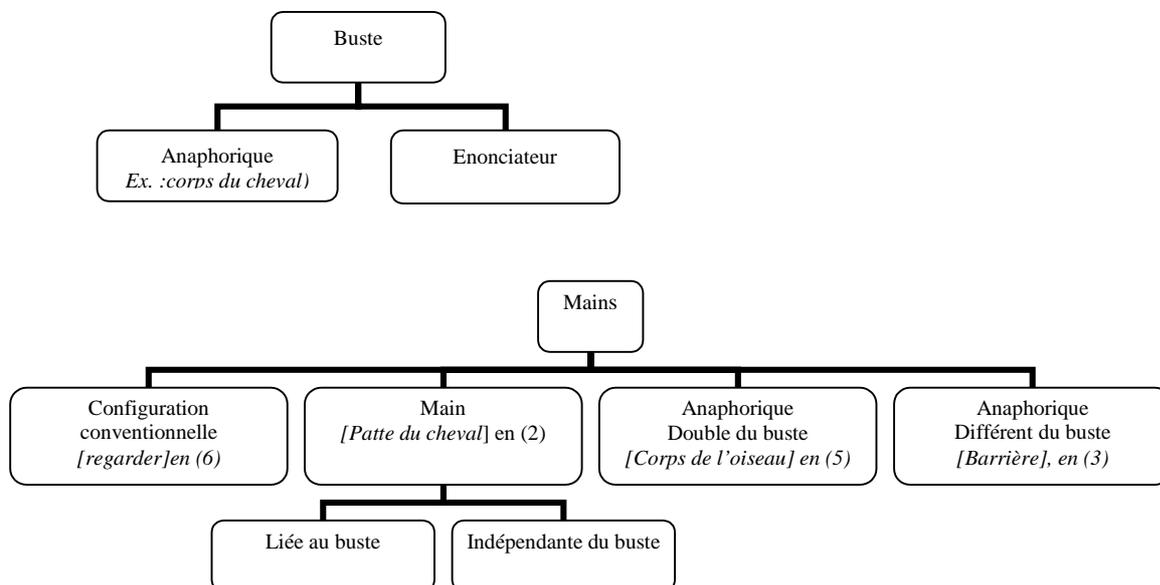
(6) *Le cheval, derrière la barrière, regarde la vache de l'autre côté de la barrière* : regard porté sur un point de l'espace, les mains restant fixes



En (6), le buste est celui du cheval, la main droite rappelle la forme de la barrière et sa disposition devant le cheval. La main gauche, par contre, a une configuration conventionnelle (signe de [regarder]) mais orientée vers le point où est supposé regarder le cheval, de l'autre côté de la barrière.

On peut donc synthétiser les différentes valeurs sémantiques des différents paramètres de la manière suivante :

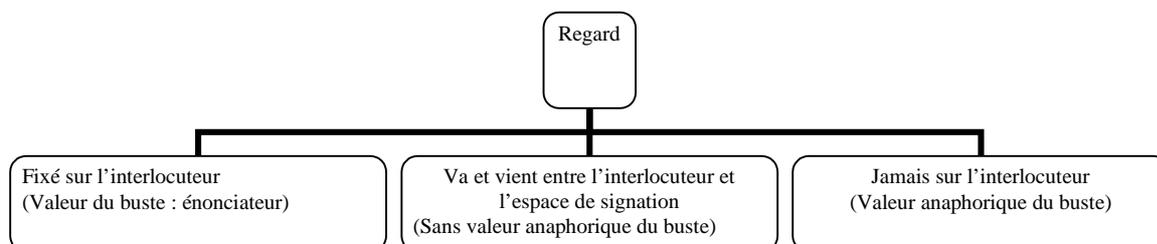
Paramètres formels



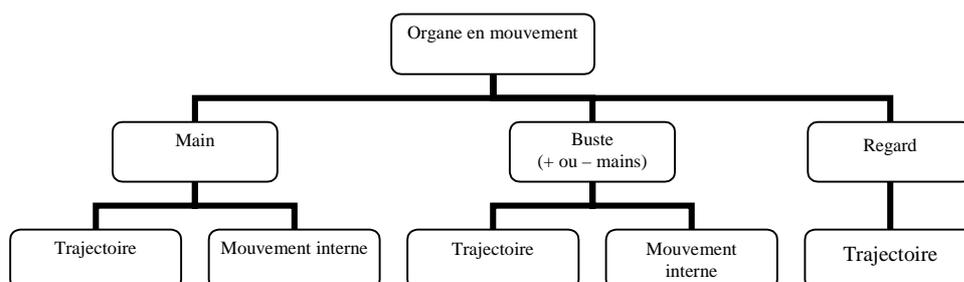
Ces différentes valeurs sont possibles pour chaque main de façon indépendante, ce qui multiplie les combinaisons possibles et de ce fait la complexité possible des relations exprimées par le procès.

Le regard et la mimique fournissent des indications complémentaires qui permettent de donner une valeur à ces deux paramètres essentiels.

Ainsi, dans les signes processifs, le regard peut prendre plusieurs valeurs :



Paramètres du mouvement



Paramètres spatiaux

Points de départ et d'arrivée des trajectoires et des regards
Emplacement des mains.

1.4. Les reprises anaphoriques

Les exemples analysés montrent que les formes anaphoriques constituent la base des valeurs sémantiques et syntaxiques des signes processifs. Il y a deux grands moyens de reprendre anaphoriquement une entité : par une configuration (manuelle ou corporelle) ou par un emplacement, regardé, pointé ou dans lequel on pose une forme manuelle. Les reprises formelles seront appelées proformes, les reprises spatiales locus. Un même référent pourra ainsi être repris par différents proformes ou locus, selon le type de l'entité dans la représentation¹¹. Le terme de *proforme* (au féminin) a été emprunté à Engberg-Pederson (Engberg-Pederson, 1985) et choisi pour sa référence à la fonction pronominale assumée par ces unités morphologiques : elles s'expriment à travers une forme manuelle ou corporelle, ce qui appelle le féminin. Cuxac et Sallandre utilisent le terme de *proforme* (au masculin) pour référer aux structures de grande iconicité, et explicitement au transfert de forme. Ces deux termes ne sont pas équivalents, ils ne se situent pas au même niveau d'analyse et ne recouvrent pas le même type de configuration.

LES LOCUS sont des sous-espaces regardés, pointés, ou occupés par une configuration manuelle, qui acquièrent une valeur référentielle. Ils entrent dans le tracé du signe processif avec une valeur anaphorique, en tant que lieu d'arrivée, de départ ou de passage d'une trajectoire, ou lieu d'une action.

LES PROFORMES MANUELLES sont des configurations manuelles anaphoriques, qui renvoient à la formalisation abstraite, ou type, appliqué à une entité dans le schème cognitif : individu, frontière...

Les proformes manuelles se répartissent en : reprise de forme globale, partielle, reprise de frontière, proforme double (tenue d'objet)

Ainsi, en (1) on a une proforme manuelle en mouvement de reprise de forme partielle du cheval par les pattes, au moyen de trois doigts, et une reprise de frontière par l'avant-bras.

LES PROFORMES CORPORELLES sont aussi des reprises anaphoriques, qui peuvent engager la totalité du haut du corps, buste, épaules, tête, mains. Elles peuvent aussi être partielles, limitées au buste, au buste et au visage, ou au buste, au visage et à une seule main...

Ainsi, en (2) on a une proforme corporelle, le signeur référant au cheval avec son buste et ses deux mains.

Dans ce cas, la configuration manuelle des mains réfère à une partie du corps du cheval, ce n'est pas la même configuration qu'en (1) : chaque main renvoie à une patte (index et majeur tendus) mais fait bloc avec le buste et le mouvement du buste. A ce titre, nous ne considérons pas ces configurations manuelles anaphoriques comme des proformes manuelles, mais comme faisant partie de la proforme corporelle.

Du fait du caractère plus ou moins partiel des proformes corporelles, cela donne la latitude de mettre en relation un nombre croissant d'éléments :

¹¹ Il s'agit du type dans l'archétype cognitif : frontière, lieu, repère, individu... et non du type inhérent au référent.

- Proforme corporelle du buste uniquement, associée avec deux proformes manuelles indépendantes du buste : en (3) le buste est en proforme du cheval, mais les mains en proforme manuelle de la barrière. Le mouvement du buste exprime le mouvement du cheval, et le rapprochement progressif des mains vers le buste exprime l'approche de la barrière. Ou en (6), on a une proforme corporelle du buste du cheval, une proforme manuelle de la frontière de la barrière et une configuration conventionnelle.
- Proforme corporelle du buste et une seule main, associée à une proforme manuelle : en (4) on peut noter la présence simultanée d'une proforme manuelle de la main droite, et une proforme corporelle qui engage le buste avec la main gauche. La proforme manuelle exprime un déplacement, la proforme corporelle exprime un état qui se prolonge.

1.5. Interprétation cognitivo-sémantique des signes processifs

Pour retrouver les valeurs des différents paramètres d'analyse du signe processifs, nous proposons de répondre aux questions suivantes, dans cet ordre :

- Où est dirigé le regard ?
- Y a-t-il proforme corporelle ?
- Chaque main est-elle main (partie de proforme corporelle), proforme manuelle, ou configuration conventionnelle ?
- Quelle est la partie du corps en mouvement ?
- La partie du corps en mouvement réalise-t-elle une trajectoire ou un mouvement interne ?
- Quels sont les sous-espaces concernés ?

Ainsi, plutôt que de parler de constructions syntaxiques en LSF en termes de schémas actanciels en fonction des rôles actanciels exprimés, nous proposons des types de procès liés aux archétypes prédicatifs. Les modifications des différents paramètres du signe relateur renvoient explicitement à des différences de représentations aux niveaux II ou III. Les exemples, présentés au début, peuvent alors être interprétés ainsi :

(1) : *Il galope.*



Proforme manuelle fixe, en frontière, proforme manuelle mobile en reprise formelle du cheval. Le regard est porté sur les mains, posées en un locus particulier. Pas de position énonciative particulière.

Le mouvement de la proforme mobile est une trajectoire associée à un mouvement interne, en relation avec un repère.

Ce signe processif exprime donc un changement, ou action qui se prolonge, effectué relativement à un repère, en un lieu particulier.

Le déplacement peut être exprimé de plusieurs manières : par rapport à un repère, ou par rapport à un lieu, c'est-à-dire en relation avec la frontière d'un lieu, ou en relation avec un lieu. Cela se rencontre dans ce corpus :

(7) : *Il galope dans son pré.*



(8) : *(L'oiseau voit qu')il galope*



Pour une même configuration anaphorique de la main mobile, on peut avoir en (1) un déplacement, par changement de localisation par rapport à un repère ; en (7) un déplacement dans un lieu par mouvement circulaire dans un locus ; en (8) le déplacement en ce lieu, mais par rapport à un repère posé par le corps.

Les différents emplois de ces procès sont complémentaires. Ils témoignent de constructions du sens à chaque fois légèrement différentes.

(2) : *Il galope*



Proforme corporelle complète du cheval, qui intègre le buste, le visage et les mains. Le regard est vague, jamais sur l'interlocuteur. Le mouvement du buste et des bras est un mouvement interne, il exprime une action corporelle qui se poursuit : le fait d'être au galop.

(3) : *Il se rapproche de la barrière*



Proforme corporelle du cheval, limitée au buste et au visage, avec un fort investissement du buste. Les mains sont en proforme manuelle, reprise de frontière. Le regard est porté sur l'espace entre les mains. Le mouvement affecte les mains, par une trajectoire progressive se rapprochant du corps du signeur.

Ce procès exprime un déplacement par rapport à un repère.

(4) : *Il galope encore et encore.*



Proforme manuelle droite, reprise partielle du cheval, avec mouvement interne (agitation des doigts) et de trajectoire circulaire dans un locus.

Proforme corporelle du cheval du buste et de la main gauche, visage et regard tournés vers la main droite en mouvement, balancement des épaules.

Ce signe complexe exprime à la fois un mouvement interne à l'intérieur d'un locus et un repérage par le regard.

(5) *Il regarde le cheval depuis son perchoir.*



Proforme corporelle partielle, intégrant juste le buste.

Proformes manuelles, la main droite en proforme frontière support, la main gauche en proforme de reprise partielle de l'oiseau, posée sur la proforme frontière.

Le visage, tout comme la main en proforme de l'oiseau sont tournés vers le locus dévolu au cheval. Le regard est clairement porté sur ce locus.

Nous avons dans ce signe en fait deux fois le même rapport spatial, entre l'oiseau et le cheval. Une première fois par le corps du signeur et son regard, une deuxième fois par ses mains, qui expriment à la fois l'orientation vers le locus et leur propre rapport spatial. Il s'agit d'un signe complexe qui comporte une localisation par rapport à un repère (l'oiseau sur le piquet) et un déplacement du regard sur un locus.

(6) *Le cheval devant la barrière regarde la vache derrière la barrière.*



Proforme corporelle partielle du cheval (sans les bras). La proforme manuelle droite de type frontière reprend la position de la barrière par rapport au cheval. Le regard du signeur est porté sur un locus où a été localisée précédemment la vache, par une reprise de forme de la main.

Configuration manuelle conventionnelle de la main gauche, orientée vers le locus regardé.

On peut retrouver dans ce signe la localisation du cheval par rapport à la barrière, et l'action de regarder, dirigée vers un lieu, qui montre un rapport interactif orienté entre les protagonistes.

La main gauche ne réfère pas à l'un des protagonistes. Elle n'est pas anaphorique, mais sa configuration est conventionnelle du signe lexical de [regarder], doigts tendus en V dirigés vers le locus. Il y a mouvement conjoint du regard et de la main en configuration conventionnelle, qui instaure un rapport spatial et relationnel entre le cheval et la vache, eux-mêmes positionnés de part et d'autre de la main en repère fixe.

Ces deux derniers exemples montrent qu'en fonction du regard, du mouvement des mains et du buste, ainsi que de leur configuration, on peut mettre en lumière des procès qui résultent de la combinaison simultanée d'éléments morphologiques, et des combinaisons simultanées de plusieurs procès.

2. Simultanéité dans les signes processifs

2.1. Qu'est-ce que la simultanéité ?

Elle est donc de deux ordres : d'abord le fait que tout signe processif est le résultat de la combinaison simultanée des paramètres des mains, du buste, du regard et de la mimique ; mais aussi que cette décomposition fait parfois apparaître deux mouvements simultanés, identifiables comme deux signes prédicatifs simultanés.

Simultanéité des paramètres constitutifs du signe

Mis en évidence dans la décomposition, mais réalisés en même temps, ces paramètres constitutifs ne sont pas des composantes phonologiques. Ils ne prennent sens que dans l'arrangement, ils ne sont pas autonomes. Ce sont des morphèmes liés, qui tous ensemble forment un signe processif. Leur valeur est à rapprocher des composantes cognitives de l'archétype prédicatif bien plus que de valeurs actanciennes.

Simultanéité des signes

Les signes ont besoin d'un certain temps pour s'effectuer, le temps du mouvement. La simultanéité ne recouvre pas uniquement le fait de signer deux choses en même temps.

On pourrait considérer qu'il n'y a expression simultanée que lorsque, dans une transcription des paramètres physiques qui composent le signe, on peut repérer les mouvements concomitants de deux signes effectués exactement en même temps : simultanéité entre le mouvement des mains et le mouvement du buste et du visage. Ce cas de figure est assez rare, il est difficile à réaliser. Par contre, le plus souvent, le mouvement constitutif d'un signe, commencé antérieurement, se poursuit pendant l'effectuation d'un autre signe. Le résultat est qu'à un moment donné, les deux signes sont exécutés en même temps. La position corporelle ou manuelle maintenue reste signifiante. Dans le cas contraire, elle serait abandonnée, ou fortement relâchée. Ce cas de figure est visible sur l'exemple (7), la main gauche n'ayant plus aucune fonction syntaxique va progressivement tomber.

En (4), aussi, on pourrait considérer que la proforme corporelle du buste et de la main gauche sont des persistances d'un signe précédent¹², que ces paramètres sont extérieurs au signe produit à cet instant. Nous proposons au contraire de considérer que ce signe comporte en lui-même deux procès, d'une part l'expression du mouvement du cheval dans l'espace (main droite), et d'autre part l'expression de l'action corporelle du cheval par le mouvement du buste associé à la main gauche.

Ainsi, comme nous le verrons plus loin, l'expression simultanée de deux signes processifs constitue un moyen (parmi d'autres) d'exprimer linguistiquement des processus simultanés.

2.2. Composantes de la simultanéité

Deux procès simultanés

Pour parler de deux signes processifs simultanés, on retiendra deux mouvements, ou deux procès : état, fait, qualité, actions. Les deux procès peuvent concerner le même protagoniste, on aura alors le plus souvent l'expression d'une action et d'un état, propriété ou localisation.

Les deux procès peuvent aussi concerner deux protagonistes différents. Ici va jouer la concordance ou la dissociation entre la valeur référentielle du buste et des mains. En effet, si la proforme corporelle et la proforme manuelle en mouvement réfèrent toutes deux au même protagoniste, on a un doublage de la représentation de l'entité et l'expression de deux points de vue simultanés. La simultanéité restitue un double point de vue sur un événement, par des relateurs cinématiques de MOUVT et de CHANGT.

Ainsi, dans l'exemple (4), toutes deux réfèrent au cheval, le signe verbal indique simultanément un déplacement et une action qui se prolonge. En (5) corps et proforme manuelle gauche réfèrent toutes deux à l'oiseau. Le signe verbal exprime simultanément une relation spatiale entre l'oiseau et le cheval (l'oiseau regarde le cheval), qui comporte une trajectoire du regard vers un locus d'une part, et une localisation à partir des deux proformes manuelles (l'oiseau est perché sur la barrière).

Par contre, si proformes manuelle et corporelle, qui expriment chacune un procès, dans la simultanéité, ne réfèrent pas au même protagoniste, on a une construction simultanée complexe.

¹² Le signe précédent était (2)

Dans l'exemple (9) : *l'oiseau regarde le cheval qui s'éloigne.*



On a, par la proforme manuelle en mouvement, l'expression d'un éloignement par rapport à la proforme manuelle posée en repère et, par la proforme corporelle, l'expression d'une trajectoire du regard vers un locus, avec un état qui se prolonge (moue dubitative). De plus, ici comme en (5), la position de l'oiseau est donnée deux fois simultanément, par la proforme corporelle en mouvement et par une proforme manuelle fixe.

Dans ce signe, on a donc deux procès, deux actions qui engagent deux protagonistes différents : d'une part un déplacement du cheval par rapport à l'oiseau (le cheval s'éloigne), d'autre part un déplacement du regard de l'oiseau pour suivre le déplacement du cheval (l'oiseau le regarde).

Cette structure complexe se retrouve dans un signe comme :

(10) *Elle soulage le cheval en le soignant.*



La proforme corporelle cheval englobe le buste et la main droite fixe, alors que la main gauche, en double proforme manuelle de la vache, réalise un mouvement autour de la main droite posée en repère.

L'expression du visage et la tension vont progressivement s'apaiser tout au long du mouvement qui se prolonge. Cette composition exprime donc, simultanément, un état qui se modifie, celui du cheval, et une action de la vache par trajectoire par rapport à un repère (la patte du cheval).

Les deux procès concernent chacun un protagoniste différent : la main mobile : la vache, le corps expressif : le cheval.

Un procès et une modalité énonciative

Le signe processif, qui restitue les relations entre tous les éléments de l'énoncé, est aussi porteur de marques énonciatives. Littéralement, la place de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit. Cette position énonciative est portée par la valeur référentielle du corps : un protagoniste du processus exprimé, ou l'énonciateur lui-même en tant que « JE » de l'énoncé, que ce soit le signeur lui-même ou quelqu'un qui parle par lui (discours rapporté). Le corps du signeur – énonciateur, sa mimique et son regard, auront une valeur énonciative, que ne pourra pas porter le corps du signeur-élément de la relation prédicative. La direction du regard est ici aussi

déterminante, puisque le regard de l'énonciateur effectue un va-et-vient entre l'espace de signation et l'interlocuteur, alors que le regard d'un protagoniste ne rencontre jamais le regard de l'interlocuteur.

C'est ce qu'on trouve dans l'exemple (7) :



Dans ce signe processif, le regard du signeur est porté sur ses mains, yeux plissés, accompagné d'une moue qui exprime une action qui se prolonge. En fin de trajectoire il se porte sur l'interlocuteur. A la modalité durative portée par la mimique s'ajoute une modalité énonciative, quand le signeur interpelle son interlocuteur du regard.

Une marque énonciative est-elle un signe relateur ? Oui, au sens où elle instaure la relation intersubjective. C'est une modalité, qui s'ajoute à un signe. Composante de l'énoncé et de la constitution du signe. Elle ne rajoute pas une relation prédicative, mais s'ajoute à elle. Le buste du locuteur n'est pas proforme corporelle d'un des protagonistes de l'action exprimée, qu'il soit lui-même ou qu'il parle au nom de quelqu'un d'autre. Le point de vue sur ce qu'il dit est ainsi littéralement adressé à l'interlocuteur. La relation instaurée par ce regard se situe entre les co-énonciateurs, elle construit ce qu'on pourra appeler un espace énonciatif, qui devra être distingué de l'espace syntaxique construit à partir de relations spatiales entre des unités formelles.

2.3. Fonction de la simultanéité

Simultanéité de deux points de vue sur un même événement.

La séquentialité des procès a une importante fonction dans les textes narratifs. On l'associe le plus souvent à l'expression de la succession des actions. Or la séquentialité permet aussi d'exprimer la simultanéité de deux points de vue sur un même événement. En effet, il est très fréquent que le signeur alterne des signes processifs de mouvement interne et de mouvement en trajectoire, avec proformes corporelles puis proformes manuelles.

Ainsi, dans le corpus, la séquentialité n'est pas uniquement destinée à restituer le déroulement chronologique des actions. On trouve dans un moment clé du récit des alternances de proforme corporelle en action ou changement d'état, et des proformes manuelles en trajectoire par rapport à un lieu ou un repère.

Exemples de séquentialité de procès dans le corpus :

(11) *Séquence du cheval qui saute par-dessus la barrière.*



Ces signes qui se succèdent restituent deux points de vue et associent donc deux schèmes sémantico-cognitifs à partir d'un même événement. D'une part proforme corporelle et action qui se prolonge, sur la position et le mouvement interne du cheval, et d'autre part déplacement par rapport à un repère, la première fois à partir d'une proforme corporelle, puis de proformes manuelles.

En fait, ce sont les valeurs des mains qui permettent cette alternance, car le buste garde tout au long sa valeur anaphorique de proforme corporelle du cheval. L'alternance sert à exprimer l'aspect duratif, l'unité de temps entre deux procès complémentaires. La simultanéité avec la proforme manuelle et la proforme corporelle qui réfèrent au même protagoniste est du même ordre. Elle restitue cependant simultanément la synchronie des deux points de vue.

Construction syntaxique complexe

Par contre, la simultanéité avec deux protagonistes différents a une autre fonction. C'est celle de permettre d'exprimer une situation complexe, puisqu'on va retrouver le schéma de la structure causative : X fait que [Y en MOUV ou en CHANG].

Ceci est particulièrement clair dans l'exemple (10) : *elle soulage le cheval en le soignant*



La vache (main droite) fait que le cheval (buste et main gauche) se sent mieux.

On retrouve un schéma très voisin, avec des verbes de perception directe : X voit que [Y se déplace]. Cette construction est supportée par la trajectoire du regard vers un locus ou vers une configuration manuelle en mouvement, comme en (9) : *L'oiseau (buste et mimique) voit que le cheval (main droite) part au loin.*

Ce type de construction simultanée est très fréquent dans les récits. Citons quelques exemples tirés d'un autre corpus (NIC 11sep) :

(12) : *J'y ai vu un avion foncer dans un immeuble.*



Le signeur se raconte en train de regarder un écran de télévision : proforme corporelle, avec regard sur un locus. Il réalise en espace neutre les signes de [avion percuter] tout en maintenant ce regard avec une mimique d'étonnement qui s'accroît.

(13) : *J'ai vu des gens regroupés autour de l'écran de télévision.*



Toujours en proforme corporelle, le regard est porté sur le locus de la télévision, devant les mains. Les mains, en proforme manuelle, tournées vers ce locus, expriment une localisation par rapport à ce locus.

Le regard est porté sur un locus, point d'arrivée d'une trajectoire. Ce locus constitue un lieu, ou événement envisagé comme un lieu. Pour caractériser cet espace, les signes sont réalisés en espace neutre.

Ces exemples renvoient à la réflexion sur la modalité, puisque ce verbe de perception directe (VOIR) peut aussi apparaître comme un verbe modal, quand le buste du signeur n'est pas en proforme corporelle, mais en position énonciative. Le fait de regarder attentivement l'espace, ou d'interpeller par le regard en va-et-vient son interlocuteur peut ajouter un poids à l'assertion : *Je vois que... Tu vois bien que...* Le rôle du pointage par le regard dans les structures syntaxiques de la langue des signes reste encore à analyser plus finement, au regard de ces formalisations spatiales¹³.

¹³ Il y a là matière à une étude comparative sur l'utilisation des verbes de perception, en langue des signes et dans des langues orales, comme le français et l'anglais, où des phénomènes comparables semblent en jeu. Cela dépasse largement le cadre de notre propos actuel.

La construction simultanée avec deux protagonistes constitue donc une structure syntaxique complexe. Il resterait à voir si elle est effectivement acquise plus tard par les locuteurs. Elle témoigne en tout cas dans les récits d'un niveau élevé de maîtrise des possibilités offertes par l'iconicité de la langue.

En guise de conclusion, nous constaterons une nouvelle fois que la décomposition des signes en primitives et opérateurs spatiaux et agentifs apporte un cadre descriptif très fécond pour la syntaxe de la langue des signes. Le modèle théorique adopté nous oblige à distinguer les différents niveaux de description : niveau cognitif, niveau des opérations linguistiques et niveau des unités formelles. Il est alors possible de s'abstraire de l'effet d'image produit par la forme de la langue pour mettre en évidence les unités morpho-syntaxiques et leur combinaison dans des structures syntaxiques.

Bibliographie

- CUXAC C., 1996, *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes. Analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la LSF*, Thèse d'Etat, Université Paris 5.
- CUXAC C., 2002, *La LSF, les voies de l'iconicité*, *Faits de Langues* n°15-16, Ophrys, Paris.
- DESCLES J.-P., 1990, *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Hermès, Paris.
- ENGBERG-PEDERSON E., 1985, « Proformes en morphologie, syntaxe et discours », dans *Etudes Européennes en Langues des Signes*, EDIRSA, Bruxelles, pp. 35-52
- LANGACKER R., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar.I. Theoretical Prerequisites*, Stanford, Stanford University Press.
- PEIRCE S. C., 1978, *Ecrits sur le signe*, Seuil, Paris.
- RISLER A., 1998 « L'iconicité en langue des signes et les procédés d'imagerie à la base de la définition notionnelle des catégories grammaticales de nom et verbe », dans *Cahiers du CISL*, n°13, Université Toulouse le Mirail, pp. 121-135.
- RISLER A., LEJEUNE F., 2004, « Trace des représentations cognitives et des opérations langagières dans la forme verbale en langue des signes française », dans *Sillexicales* n°4, Université Lille3, pp. 213-230.
- SALLANDRE M-A., 2003, *Les unités du discours en langue des signes française, tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*, Thèse de doctorat, Université Paris 8.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli.

Laboratoire CNRS Dyalang – Dynamiques sociolangagières – Université de Rouen

ISSN : 1769-7425